L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 1er NOVEMBRE 1848.

Imprimé et publié par MAGNE & WEISSE, No. 83 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS: MERCREDI MATIN, 1er NOVEMBRE.

CANDIDATS WHIGS.

POUR PRESIDENT:

ZACHARY TAYLOR.

DE LA LOUISIANE.

POUR VICE-PRESIDENT:

MILLARD FILLMORE,

DE NEW-YORK.

Ticket Electoral.

Premier district — JACQUES TOUTANT.
Second district — J. P. BENJAMIN.
Troisième district — MANUEL J. GARCIA.
Quatrième district — C. ADAMS, Jr.
Cinquième district — JOHN MOORE.
Sixième district — JAS. G. CAMPBELL.

Mes vœux sont pour le pays, pour le pays tout entier.—Je désire ardemment et sincèrement que l'homme, quel qu'il soit, qui sera placé à la tête de la Nation, puisse, par une fidèle adhésion à la Constitution, nous rendre heureux à l'intérieur et nous assurer le respect des peuples.
Z. TAYLOR.

Je désavoue à jamais, et de la manière la plus formelle, toute pensée de mettre en question les droits de propriété des citoyens du Sud.
MILLARD FILLMORE.

LE TICKET TAYLORISTE.

Les amis du général Taylor doivent examiner attentivement leur ticket avant de le présenter aux juges d'élection. La Louisiane, qu'ils s'en souviennent, a droit à SIX électeurs, et les tickets doivent conséquemment porter six noms. Mais ce n'est pas seulement les compter, il faut ... les faux ... circuler des bulletins ... portant en tête les noms de Taylor et de Fillmore, et au dessous ceux des électeurs Cassistes. Voici notre ticket, le seul que les Tayloristes doivent présenter aux polls mardi prochain.

TICKET ÉLECTORAL.

1er District—JACQUES TOUTANT.
2me District—J. P. BENJAMIN.
3me District—MANUEL J. GARCIA.
4me District—C. ADAMS Jr.
5me District—JOHN MOORE.
6me District—JAS. G. CAMPBELL.

LE MEETING D'HIER SOIR.

[illegible] et paisible, [illegible] accoutumé. Les [illegible] meeting. Dès sept [illegible], le club espagnol, [illegible] des marins et les FILLMORE RANGERS s'y sont rendus processionnellement. La place était éclairée par [illegible] sur le côté qui regarde la rue Ste-Anne. L'assemblée a été [illegible] par M. Frédéric Buisson.

M. [illegible] nommé président et MM. J. M. [illegible], De Alfuente et [illegible] vice-présidents. MM. J. Morat [illegible] ont été nommés comme secrétaires.

[illegible]—Le colonel [illegible] Rangers; Augustus [illegible], le capitaine Dorsey, du [illegible], des Gimblet [illegible], du club allemand, et [illegible] espagnol.

[illegible] — Manuel Blasco, J. A. [illegible], M. Barnett, Jos. Lamia, F. de [illegible], N. Gurry, J. L. Fa[illegible].

2me [illegible] — John R. Shaw, Isaac [illegible], J. B. Walton, Dr [illegible], Thomas J. Calhoun.

3me [illegible] — J. Solomon, B. F. Flanders, G. de Feriet, W. C. C. Claiborne, B. Ogden, [illegible], Victor Lebeau, S. Wartz, F. D. Gerry.

Lafayette—[illegible] D. N. Wood.
[illegible]—Thompson.
St Jean Baptiste—A. Toca.

Le meeting a été harangué par MM. Preaux et [illegible], qui ont été très heureusement inspirés, et [illegible] ont été accueillies par d'unanimes applaudissements.

M. Roselius a présenté ensuite aux Fillmore Rangers, au nom des dames de la Première Municipalité, une bannière brodée avec un goût exquis.

A [illegible], la procession s'est reformée et a parcouru une partie de la ville aux cris de TAYLOR et FILLMORE.

LES PRINCIPES.

Nous avons répondu hier à l'un des reproches les plus [illegible] adressés aux amis du général Taylor. Vous n'avez pas de principes, s'écrient sans cesse nos adversaires depuis l'ouverture de la campagne électorale; et cependant c'est nous qui défendons contre eux le dogme de la toute puissance populaire. C'est nous qui protestons contre la concentration des pouvoirs, contre la substitution de la volonté d'un homme faible et faillible à la volonté de la nation. C'est nous qui voulons restreindre l'exercice du veto dans de sages limites, pour obvier au vice des clauses de la Constitution, et afin d'enrayer sur la pente fatale où l'aveuglement de quelques hommes entraîne la République.

Permettre à un président d'opposer, dans tous les cas, sans restrictions, sa volonté à celle du Congrès, c'est l'investir d'une dictature aussi onéreuse que toutes celles qui jusqu'à ce moment ont fait gémir l'humanité. Le pouvoir législatif n'est subordonné au pouvoir exécutif que dans le cas bien rare où la Charte fédérale a été violée. Le chef de l'Union ne peut et ne doit refuser d'approuver une loi qu'autant que cette loi lui paraisse manifestement contraire à la Constitution. La doctrine opposée, que maintiennent les partisans de M. Cass, est incompatible avec l'esprit de nos institutions. Il est ridicule de supposer plus de raison, plus de lumières, plus de patriotisme à un seul homme qu'à une réunion de législateurs choisis par les citoyens les plus éminents de la nation. Nous avons deux chambres et [illegible] de voter la même loi avant [illegible] soumise à la sanction du pouvoir exécutif. N'est-il pas présumable qu'après cette double épreuve, après de longues et minutieuses délibérations, il ne peut pas sortir une loi tellement odieuse que le président doive la frapper de nullité? Mais une loi votée avec prudence peut être inconstitutionnelle; le devoir du président, en pareil cas, est de consulter son cabinet, et de renvoyer le bill au Congrès en expliquant les motifs qui le portent à ne pas l'approuver.

C'est la doctrine que soutient le général Taylor. M. Cass maintient au contraire que le président peut apposer son veto à une loi pour des motifs puisés en dehors de la Constitution. En d'autres termes, il veut le véto *absolu* contre lequel Franklin et les autres auteurs de la Constitution ont fait entendre de si éloquentes protestations. Il veut d'un pouvoir fort et presque absolu dans les mains d'un seul homme. Est-ce une doctrine *démocratique*?

Nous n'essaierons pas de discuter la valeur des autres principes renfermés dans le célèbre programme de la Convention de Baltimore. Ce sont des mots plutôt que des principes, des mots que chacun peut interpréter à sa fantaisie et qui semblent avoir été imaginés expressément pour mettre M. Cass à l'aise. La Convention de Philadelphie, respectant les scrupules du général Taylor, n'a pas voulu suivre l'exemple des démocrates, et imposer à son candidat des conditions qu'il est si facile d'éluder. Est-ce que le programme écloché de 1844 n'enjoignait pas à M. Polk de réclamer tout l'Orégon. M. Polk a crié bien fort, dans son discours d'inauguration, qu'il lui fallait cette province tout entière, mais il s'est effrayé plus tard des menaces de l'Angleterre, et il a consenti à partager la pomme avec cette dernière puissance. Cette concession, que nous ne blâmons pas, ne formait-elle pas une infraction flagrante à l'un des principaux articles du programme? Cependant personne n'a protesté, les démocrates ont gardé le silence, et aujourd'hui ils entonnent de toutes parts un bruyant hosannah en honneur de M. Polk qui se retire.

Les programmes ont donc une médiocre signification, et le parti qui n'en adopte pas prouve qu'il respecte les principes qui le guident et pour lesquels il combat. Les nôtres sont tous subordonnés à ce grand dogme qui constitue la foi politique du général Taylor, à savoir que la majorité doit gouverner, que la volonté d'un président ne doit pas se substituer *arbitrairement* à celle du peuple. Cette doctrine est la seule qui puisse sauvegarder la République et perpétuer au sein de la nation les saines traditions qui ont présidé à l'élaboration de la Charte fédérale.

Rio Grande.—Le steamer *Telegraph* nous a apporté hier des journaux de Matamoros jusqu'au 18 octobre. Un grand nombre d'officiers d'artillerie sont arrivés à bord du *Telegraph*.

La cour de district du comté de Cameron a ouvert sa session le 9 du mois dernier.

La lettre suivante a été publiée dans le *Picayune* d'hier:

MM. les éditeurs:—Veuillez m'excuser si je m'adresse à vous. J'ai besoin de m'expliquer franchement sur un point. Je suis Irlandais de naissance, et j'ai toujours été démocrate depuis que je me suis fait naturaliser citoyen américain. Je suis forcé cependant de déclarer publiquement que je ne puis pas voter pour M. Cass à la prochaine élection à cause principalement de son opposition au bill par lequel le Congrès voulait venir en aide à nos malheureux compatriotes que la famine décimait en Irlande. En outre, je me propose de voter pour le général Taylor, parce que je vois en lui un véritable patriote, et qu'il sera, dans le cas de son élection, le président du peuple — du pauvre comme du riche—et non d'un ambitieux parti politique.

PATRICK HENNESY,
Votant dans le 5me District de la 1re Municipalité.

M. Hennessy n'est pas le seul démocrate qui se propose de voter pour le général Taylor. La candidature de celui-ci a rallié les hommes de tous les partis. Taylor n'est pas le représentant exclusif du parti whig; il a accepté notre appui, il convient que nos opinions sont les siennes, mais en même temps il n'a voulu prendre aucun engagement, parce que s'il n'ambitionne pas le pouvoir, il désire au moins, si la volonté du peuple l'y porte, de représenter la nation entière, et non les partisans d'une doctrine particulière. Les démocrates qui votent pour le général Taylor n'abandonneront pas leur parti; ils s'en séparent momentanément, parce qu'ayant à choisir entre un homme véritablement national et un candidat lié irrévocablement par un programme bâtard, ils croiraient manquer aux devoirs les plus sacrés du citoyen s'ils ne donnaient la préférence au premier. Pensez-vous qu'un seul démocrate se fût rallié à notre cause si la Convention de Philadelphie avait désigné Clay ou Webster, ou même le général Scott? Non, car ces derniers, malgré les brillantes qualités qui les distinguent, malgré l'indubitable patriotisme dont ils ont fait preuve dans toutes les circonstances, se sont inféodés au parti whig et n'auraient pu s'empêcher, à cause de leur antécédens, d'être le président des whigs, de même que M. Polk est le président des démocrates.

Le général Taylor est whig, mais son passé, libre de tout engagement, ne lui impose aucun devoir de reconnaissance. Voilà pourquoi tant de nos adversaires politiques ont accepté sa candidature et la soutiennent avec un zèle et une énergie qui contribueront puissamment à assurer notre succès.

Ici dans le Sud, il est impossible que le brave soldat de Monterey n'obtienne pas une immense majorité des suffrages. Il est identifié avec nos institutions locales, avec nos préjugés même, si on le veut. C'est un des nôtres, UN PLANTEUR comme la plupart d'entre nous, un possesseur d'esclaves comme nous tous.

Pourrions-nous sans imprudence lui préférer l'ex-sénateur du Michigan qui a été abolitioniste, et qui ne cessera pas de l'être, quoique l'on en dise? Ce n'est pas en écrivant qu'il *croit* avoir changé d'avis sur la question de l'esclavage que M. Cass nous rassurera. S'il n'est pas sûr lui-même de sa conversion, nous comment pouvons l'être. L'ex-ambassadeur n'est pas diplomate pour rien: sa lettre à M. Nicholson est conçue dans de tels termes que, dans la pensée de son auteur, elle devait lui gagner le suffrage du Sud sans lui aliéner le bon vouloir du Nord. Et voyez ce qui se passe dans les Etats où l'on prêche ouvertement l'abolitionisme: M. Cass y est représenté invariablement comme un ardent promoteur de cette funeste doctrine. On s'appuie sur la célèbre épître adressée à M. Nicholson pour démontrer que le candidat démocrate à la présidence n'a jamais eu la pensée de se faire le champion de l'esclavage. On cite la phrase à jamais mémorable: *I am strongly impressed, etc.*, et on imprime jusque dans les journaux qu'il fallait ruser avec les hommes du Sud pour capter leur suffrage. Les amis de M. Cass, ajoute-on, lui ont fait comprendre que pour gagner l'appui du Sud il était indispensable de lui faire une concession *apparente*. M. Cass a compris cette nécessité, mais il n'a osé faire qu'une demi concession. Il a craint évidemment que quelques-uns de ses amis du Nord ne vissent une apostasie là où il n'y avait qu'une *innocente* ruse.

Nous le répétons, le signataire de la lettre que nous reproduisons plus haut n'est pas le seul démocrate qui votera pour notre candidat. Bien d'autres, qui gardent le silence, déposeront dans l'urne, mardi prochain, le ticket tayloriste. La cause de Taylor est celle du peuple, et elle triomphera.

SIÉGE ET CAPITULATION DE MILAN.

Le 3 août, le roi et l'armée étaient donc aux portes de Milan; la nouvelle de leur arrivée s'était aussitôt répandue dans la ville, la joie et la confiance parurent y rentrer.—Le roi veut donc sérieusement nous défendre; il ne nous abandonne pas; que Dieu le récompense!—Ces mots étaient dans toutes les bouches. On attendait cependant qu'une communication officielle vînt informer la population de l'arrivée et des intentions du roi, et, la journée étant déjà à moitié écoulée sans qu'aucune proclamation eût été faite, le soupçon rentra dans tous les cœurs.—Est-il bien vrai que le roi soit à nos portes? S'il y est, pourquoi donc se cache-t-il? Pourquoi nous laisse-t-on ainsi dans l'ignorance? N'a-t-on pas confiance en nous? Qui donc doit défendre nos rues, nos places, nos maisons? Qui se tiendra derrière nos barricades? N'est-ce pas nous? Pourquoi donc ne pas nous avertir de ce qui se passe, ne pas nous apprendre ce que nous aurons à faire?—Ce n'était pas seulement la classe moyenne, c'était le peuple qui parlait ainsi. Je pus m'en convaincre, car, tenant à m'éclairer par moi-même sur les dispositions des classes inférieures, que la haute société milanaise croyait assez tièdes, j'allai dans les quartiers les plus pauvres de la ville, entrant dans les plus humbles maisons, interrogeant tantôt les ouvriers isolés, tantôt les groupes réunis sur la voie publique, et partout j'entendis les mêmes réponses, je constatai le même sentiment: un désir violent d'en finir avec les Autrichiens et l'assurance du succès mêlée à une vague défiance à l'égard des chefs de l'armée piémontaise.—Que feront-ils là-bas! me disait un homme d'une cinquantaine d'années, à la taille athlétique, et dans les traits duquel se lisait un singulier mélange de ruse et de bonhomie joviale, un de ces hommes pour devenir ce que l'Italien appelle un *capo popolo*, et qui ce jour-là était déjà entouré d'un groupe d'auditeurs enthousiastes. Que feront-ils là-bas? reprenait-il en clignant de l'œil et en hochant la tête du côté de la porte Romaine. Y a-t-il quelqu'un ou n'y a-t-il personne? Tout le monde est-il tué, qu'on ne nous informe de rien? C'est aux soldats pourtant à commencer; nous, nous resterons aux barricades, et il faut que les soldats occupent pendant quelques jours les Autrichiens avant que notre tour vienne. Alors, si tout le monde y a été de bon compte, vous nous verrez à l'œuvre; nous démolirons plutôt nos maisons pierre à pierre pour les jeter sur les Autrichiens, nous ferons des montagnes de nos corps pour les empêcher de passer.—La pensée qui occupait tous les esprits, c'était qu'une sorte de fatalité ramenait les Autrichiens aux lieux mêmes d'où ils avaient été chassés et d'où ils s'étaient enfuis avec tant d'effroi. Le même cri sortait de toutes les bouches.—C'est ici que la guerre a commencé, c'est ici qu'elle finira; nous avons porté le premier coup, nous porterons le dernier.

Convaincue de l'excellent esprit du peuple, je me rendis au comité de défense pour l'engager à publier une proclamation qui instruisît les Milanais des résolutions du roi et du gouvernement, des dispositions prises pour assurer la défense de la ville, des ressources sur lesquelles Milan pouvait compter, et de la mesure dans laquelle on aurait à réclamer la coopération du peuple. On me promit de suivre ce conseil. J'étais encore au comité, lorsque plusieurs personnes vinrent formuler la même demande et obtinrent la même réponse. Quelqu'un me dit qu'un malentendu entre le roi et le peuple était à craindre, que l'on disait au peuple: Le roi ne veut pas se battre, et que l'on disait au roi: Le peuple ne se battra pas. Je compris alors qu'une démarche était nécessaire pour prémunir le roi contre ces faux rapports, et je me décidai à la tenter.

Le roi avait établi momentanément sa résidence dans une petite auberge voisine de la ville. Je m'y rendis le soir même, et j'exposai le but de ma visite à son secrétaire, le comte C.... Après m'avoir écoutée avec attention, le secrétaire me dit qu'en effet plusieurs personnes avaient annoncé au roi que la population de Milan ne voulait pas se battre, mais que le moment viendrait bientôt de s'assurer qui avait raison. Le roi, me dit-il, défendra Milan jusqu'à la dernière extrémité; il n'est plus permis d'en douter depuis qu'il a refusé de se porter sur le Tésin et qu'il a préféré venir ici.—Je me retirai en le priant de féliciter le roi sur ses belles résolutions, et en lui répétant que la tranquillité publique était intéressée à ce qu'il y persistât.

Le comité de défense avait employé toute cette journée à faire rentrer dans la ville des provisions de bouche et des munitions de guerre; on y avait aussi appelé des ouvriers et des soldats des campagnes. La petite ville de Monza, celles de Como, de Lecco et de Varèse, nous avaient envoyé leurs gardes nationaux, et nous avions que les populations entières des montagnes voisines s'apprêtaient à nous venir en aide. Les paysans des villages environnant Milan arrivaient en foule pour travailler aux fortifications, qui s'élevaient rapidement. La vaste place d'armes qui s'étend devant le château était transformée en un camp entrecoupé de fossés, de redoutes et de palissades. Les remparts aussi étaient prêts à recevoir et à repousser l'ennemi; les arbres qui en faisaient une ravissante promenade avaient été coupés, puis convertis en palissades, et des meurtrières avaient été pratiquées dans les parapets pour y recevoir des canons. Les maisons avaient été mises en état de défense, et nos principaux édifices étaient gardés par des forces imposantes. Plusieurs grandes maisons des palais Borromeo et Litta étaient [illegible] palais et de boulets. Les poudrières [illegible] peu de distance de la ville, avaient été vidées, et le contenu ajouté aux dépôts qui existaient de tout temps à Milan. Ces approvisionnemens, bien que très considérables, pouvant paraître insuffisans pour un long siége et des attaques multipliées, le comité avait fait venir de la Suisse soixante mille kilogrammes de poudre. A l'exception de deux ou trois portes donnant sur les routes par lesquelles l'ennemi était attendu, et qui avaient été murées pour plus de sûreté, les autres demeuraient encore ouvertes et laissaient par conséquent passer de longs convois de vivres. D'ailleurs, chaque famille jouissant de quelque aisance s'était approvisionnée pour plus d'un mois, et la pensée du superflu était bien loin de tous les esprits. Il faut avouer cependant que le comité de défense n'avait pas pris toutes les mesures nécessaires en pareil cas. Il eût dû, par exemple, fixer un maximum pour le prix des denrées de première nécessité. Ces précautions ayant été négligées, le prix de ces denrées s'éleva, dès les premiers jours du siége, à un taux exorbitant. Rien ne manquait pourtant encore; mais l'augmentation subite de la population, les ravages commis dans quelques provinces par les Autrichiens, l'accumulation des vivres dans les maisons particulières, l'encombrement des routes et l'émigration des paysans avaient causé un dérangement momentané dans l'équilibre des besoins et des ressources. Il eût été du devoir du comité de veiller à ce que ce dérangement ne s'annonçât pas pour la ville comme une véritable famine. C'est ce qu'il ne fit pas, et cette négligence ajouta de graves embarras à ceux qui pesaient déjà sur nous.

Le 4 août, une revue de la garde nationale était commandée pour six heures du matin. Le roi, invité à y paraître, avait refusé sous le prétexte assez frivole, à mon avis, d'une promesse qu'il s'était faite à lui-même de ne mettre le pied à Milan qu'après avoir repoussé les Autrichiens au-delà des Alpes; le général Olivieri le remplaça. J'assistai à cette revue, et les tristes pressentiments qui m'agitaient la veille ne tinrent pas devant le spectacle qu'elle m'offrit; ceux qui connaissent la place d'armes de Milan pourront seuls s'en faire une idée. Lorsque je débouchai des sombres allées de la Piazza-Castello, trois des côtés de l'immense carré qui forme la place d'armes étaient occupés par la garde nationale milanaise et par les troupes piémontaises demeurées en dépôt ou en garnison à Milan. Les deux tiers de ces troupes étaient composés de notre garde nationale; les soldats piémontais formaient l'autre tiers. Trente-trois drapeaux indiquaient les trente-trois paroisses de Milan. Les paysans, accourus des environs, étaient réunis en bataillons, et les gardes nationales des villes voisines étaient groupées par communes. Trente-huit pièces d'artillerie, suivies de leurs caissons, nous rassuraient sur les ressources dont pouvait disposer la ville, lors même que l'appui du Piémont lui eût été retiré. Tous ceux qui assistèrent à cette revue en revinrent pleins de confiance. Il n'y avait pas moins ce jour-là de trente mille gardes nationaux sous les armes, et plusieurs capitaines m'assurèrent qu'un tiers à peu près de leurs compagnies n'avait pu se rendre à cette solennité. Milan avait donc pour le défendre près de cinquante mille hommes de gardes nationale, et à côté d'eux, toute une population, hommes, femmes et enfans, prête à payer sa part de la dette à la patrie.

Pendant que les troupes défilaient en silence, le pas et le regard assurés, le canon commençait à gronder, mais personne ne parut y faire attention. De huit heures du matin à midi, le bruit de l'artillerie ne cessa de se rapprocher, et les bombes entrèrent enfin dans la ville.

Comment expliquer cette surprise? C'est ce que je n'ai jamais pu. On disait dans la matinée du 4 que les Autrichiens étaient à cinq milles de Milan, à peu de distance du parc d'artillerie piémontais établi à Noverasco. Le roi et le gros de l'armée piémontaise campaient en dehors de la porte Romaine et dans les alentours, c'est-à-dire du côté de Noverasco même. Les Autrichiens avaient-ils donc pu s'avancer jusqu'à la porte Romaine sans rencontrer l'armée piémontaise, et sans que les Milanais eussent été avertis par cette armée de l'approche de l'ennemi? Si impossible que cela parût, il fallait bien l'admettre. Moi-même, voulant me diriger vers la porte Romaine, du côté où le canon se faisait entendre, j'avais été témoin de la fuite de la population surprise par les bombes ennemies, au moment où elle travaillait à des barricades près des murs de la ville. Je m'étais rendue alors en toute hâte au comité de défense, dont les membres, tranquillement occupés à rédiger des ordres du jour, se refusèrent un moment à croire à la gravité du péril que je leur signalais comme imminent. Comment admettre, en effet, les nouvelles que je leur apportais, lorsqu'on savait l'armée piémontaise réunie devant nos murs? Pourtant le doute ne fut bientôt plus permis. La population avertie se trouva en un instant sur pied. La garde nationale se porta en foule du côté où l'ennemi commençait le bombardement; elle le repoussa, lui prit cinq canons, lui fit deux cents prisonniers, et le força de se retirer à deux ou trois milles en arrière. En même temps, le son du tocsin apprenait à tous les habitans que Milan était en péril et réclamait le secours de leurs bras. Les larges dalles de nos rues furent enlevées; des barricades se trouvèrent construites comme par enchantement avec les voitures et les meubles des maisons voisines. Des mines furent préparées en certains lieux. Milan présentait un amas de pierres et de projectiles, une forêt de petites citadelles, de forts et de redoutes, devant lesquels les meilleurs soldats auraient pu hésiter.

Les gardes nationaux étaient rentrés à la tombée de la nuit. Ils avaient vu l'ennemi, ils avaient reçu son feu et l'avaient forcé à reculer. Ce premier succès avait achevé d'exalter la population. On se disait que les Autrichiens attaqueraient en force au point du jour, et la nuit du 4 au 5 parut longue à tous.

Cette nuit, la garde nationale veilla sur les remparts, la population aux barricades. La ville fut illuminée; le roi s'était enfin décidé à entrer à Milan pour se soustraire, disait-il, au danger d'une attaque imprévue, et il était venu se loger au palais Greppi, dans la Corsia del Giardino, au centre même de la cité. L'on sut plus tard qu'une assez grande partie de l'armée avait aussi quitté le même soir ses positions autour des murailles extérieures pour se retirer dans la ville. La journée du 5 était déjà commencée, et le canon ne se faisait pas entendre encore. Chacun se demandait en hésitant ce que signifiait ce silence prolongé; quelques personnes disaient que l'attaque n'aurait lieu qu'à midi. Enfin, une rumeur vague parcourut la ville. On disait que le roi avait capitulé. Les Milanais refusèrent d'abord d'ajouter foi à un bruit aussi extraordinaire. Les deux premiers malheureux qui l'apportèrent sur la place du Marché furent massacrés par le peuple, qui les prit pour des Autrichiens déguisés, venus pour semer la discorde entre les Piémontais et les Lombards; mais bientôt les mille voix qui murmuraient tout bas cette affreuse nouvelle devinrent plus distinctes, le nuage se dissipa; le sort réservé à Milan était aussi horrible qu'inévitable. Les troupes piémontaises allaient partir, déjà même une portion de l'armée s'était mise en marche; tous nos chefs civils et militaires étaient absens ou prêts à suivre le roi; le peuple allait demeurer seul, livré aux soldats de Radetzky, qui entreraient ce jour-là même à six heures de l'après-midi.

Je renonce à donner une idée de la consternation profonde qui, en un instant, s'empara de la malheureuse population à laquelle on dérobait ainsi la victoire avant le combat. Tous, nous étions fous de douleur. Les hommes pleuraient, se cachant la tête dans les mains. Plus accoutumées aux larmes et moins honteuses d'en verser, les femmes couraient éperdues de rue en rue, de groupe en groupe, en poussant des cris d'effroi. J'ai vu de mes propres yeux un vieillard, foudroyé par l'horrible nouvelle, tomber raide sur le pavé, qu'il rougit aussitôt de son sang. J'ai entendu ce jour-là des sons étranges; j'ai vu des spectacles tels que les rêves de la fièvre n'en avaient jamais présenté de semblables à mon imagination. Enfin l'indignation succéda au désespoir. On se jura d'empêcher le roi de partir, on se promit de le contraindre à déchirer la capitulation. La multitude irritée se porta devant le palais Greppi; un bataillon de carabiniers à cheval y stationnait quelques instans auparavant, mais il se retira pour ne pas accroître l'exaspération populaire. En un instant, les équipages du roi et de sa suite furent renversés; on construisit des barricades; on entoura, on envahit le palais. Interpellé par une députation de la garde nationale, le roi répondit en désavouant la capitulation; puis il suivit à regret les députés sur le balcon, d'où il harangua le peuple, s'excusant sur l'ignorance dans laquelle il était des véritables sentiments des Milanais; il se déclara satisfait de les savoir si bien disposés à la défense, et il s'engagea solennellement à se battre à leur tête *jusqu'à son dernier sang*. Quelques coups de feu avaient été d'abord dirigés contre Charles-Albert. Aux derniers mots de son discours, le peuple répondit par ce cri: "S'il en est ainsi, déchirez donc la capitulation." Le roi, tirant alors de sa poche un papier, le tint en l'air pour que le peuple pût le voir, et puis le déchira.

Toute la ville sut bientôt que la capitulation avait été déchirée, que le roi et l'armée restaient. La joie la plus vive éclata; la journée se passa encore en préparatifs de défense, et les Autrichiens, qui devaient, aux termes de la capitulation, entrer le 5, à six heures de l'après-midi, ne parurent pas. Dès la veille, le feu avait été mis au faubourg de la porte Romaine, afin de ne pas laisser à l'ennemi des constructions élevées, du haut desquelles il eût pu foudroyer les remparts. C'était un grand sacrifice fait à la conservation de la ville et de l'indépendance nationale, mais il fut consommé sans qu'un seul murmure se fît entendre, quoique les maisons des faubourgs appartinssent généralement à de pauvres familles. Le lendemain, l'incendie continuait et avait été étendu à plusieurs autres faubourgs. On évalue le dommage à 8 millions de livres d'Autriche.

Des bruits étranges s'étaient encore répandus dans la soirée du 5. On disait que les munitions de l'armée piémontaise avaient été transportées par mégarde à Plaisance, et que les troupes, manquant de poudre, s'étaient en vain adressées au comité de défense pour en obtenir. Ce fait était dénué de toute vraisemblance, et je ne m'arrêterai pas à le discuter. On parlait d'objets précieux enfouis dans un des palais nationaux, et d'une tentative de pillage déterminée par ces rumeurs n'avait servi qu'à en démontrer la fausseté. Enfin, on assurait (et cette fois on ne se trompait pas) que soixante-huit mille fusils restaient enfouis dans les magasins du gouvernement. On y alla, on les trouva, et un grand nombre de citoyens s'emparèrent de ces armes, que la veille encore, on avait refusées au peuple, qui demandait à grands cris la levée en masse.

La nuit venue, le roi n'hésita plus à quitter la ville. Le colonel de la Marmora se laissa glisser par une fenêtre du palais Greppi dans la rue, et courut au lieu où le régiment des gardes et celui des tirailleurs piémontais avaient reçu l'ordre de demeurer. Il les ramena au palais pour protéger le départ de Charles-Albert. Les groupes qui stationnaient autour du palais firent de vains efforts pour retenir le prince, qui, peu d'heures auparavant, avait juré de ne jamais abandonner Milan. L'heure était propice; minuit venait de sonner. Quelques coups de fusil furent tirés sur le roi, qui, [illegible]

Christine Trivulce de Belgiojoso.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES.

Navire Monmouth, Torray, pr Liverpool.
Halcyon, Wade, pr Liverpool.
Laura, Carr, pr Liverpool.
Dumbarton, Pendleton, pr Liverpool.
Hector, Carpenter, pr Anvers.
Forest King, Rantlett, pr Liverpool.
Brick Nancy, Taylor, pr Arroio Bay.
Goelette Geneva, Waring, pr Pensacola.
Uncle Bill, Miller, pr Corpus Christi.
Steamer Jewess, Bugher, pr Cincinnati.

ARRIVÉS.

Navire à vapeur Telegraph, Folger, de Brasos.
Navire à vapeur Palmetto, Smith, de Galveston.

STEAMERS.

Jas L. Day, Wood, de Mobile.
St Helena, Walsh, d'Alexandrie.
Hard Times, Fairchild, de Bayou Sara.
Gen Jesup, Fosse, de Cincinnati.
Old Hickory, Stellman, de Minden, Bend.
Princess No. 3, Sandford, de New Carthage.
Eliska, Landry, de Bayou Sara.
Ellen T. Sapp, d'Alexandrie.
Sacramento, Atkinson, de St Louis.
Belle Creole, Champouier, de Bayou Sara.

MEMORANDA.

Le navire à vapeur Palmetto a remorqué la barque Turo, qui était entrée à Galveston de relâche.

LIGNE DES STEAMERS CUNARD.

DE LIVERPOOL.

Europa pour New-York, Samedi 21 Octobre
Hibernia pour Boston, Samedi 21 Octobre

D'AMERIQUE.

Europa de New-York, Mercredi 8 Novembre
Hibernia de Boston, Mercredi 15 Novembre

M. l'Editeur,—Veuillez annoncer M. OCTAVE de FLECHIER, comme candidat à la place d'alderman du Septième District Représentatif dont l'élection aura lieu le 11 novembre, en remplacement de M. Dupré, démissionnaire; et qu'il sera soutenu par ses NOMBREUX AMIS.

Mercredi prochain, jour de la TOUSSAINT, les compagnies des Cazadores d'Orléans et des Voluntarios Catalanes de la Luisiana, feront une quête à la porte des cimetières en faveur de l'asile des Orphelins. 31oct—2f

BANQUE DE CITE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

11 octobre 1848.

Les propriétés suivantes appartenant à cette institution sont offertes en vente.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit, avec 6 pour cent d'intérêt par an.

Si ces propriétés ne sont pas vendues à l'amiable d'ici au mois de février, elles seront alors vendues à l'encan. On pourra savoir les prix demandés pour ces propriétés en s'adressant au soussigné à la banque.
R. J. PALFREY, Caissier.

Deux maisons à magasins en briques situées rue Girod, Nos 24 et 26, construites sur un terrain mesurant 46 pieds 8 pouces de face, sur 96 pieds de profondeur, louées à bail à $112.50 par mois.

Les magasins à trois étages Nos 105, 106 et 107, rue de la Nouvelle Levée. Le No 105 mesure 21 pieds 4 pouces 8 lignes de face; le No 106 mesure 19 pieds 6 pouces 2 lignes de face, et le No 107 mesure 19 pieds 1 pouce 4 lignes do, sur une profondeur égale de 113 pieds 5 pouces.

Un magasin en briques à 4 étages situé No 96, rue de la Nouvelle Levée, mesurant 23 pieds 8 pouces 6 lignes de face, sur 91 pieds 8 pouces 2 lignes, où il s'étrécit à 5 pieds 8 pouces 6 lignes, sur 8 pieds 2 pouces 7 lignes de profondeur, donnant une profondeur totale de 130 pieds sur la ligne basse, louée à bail à $2000 par an.

DEUX MAGASINS en briques et à trois étages, avec la façade en granit, situés à l'encoignure des rues, et faisant face aux rues Conti, Levée et au Public Road, mesurant ensemble 43 pieds 10 1/2 pouces face au Public Road, 57 pieds 4 pouces face à la rue Conti et 42 pieds 4 1/2 pouces à la Levée, sur 63 pieds 8 pouces sur l'autre côté; loués à bail pour l'espace de cinq ans, à dater du 1er novembre 1847, pour la somme de $3,500 par an, payable par mois.

UNE MAISON de résidence, à trois étages et en briques, située rue Carondelet, entre Hevia et Girod, dans le groupe connu sous le nom de Carondelet St Row. Le terrain mesure 25 pieds 9 pouces de face sur 150 pieds de profondeur, ouvrant dans le fond sur une allée de 30 pieds.

TROIS LOTS DE TERRE, rue Annonciation, situés dans l'îlet borné par les rues Robin, Annonciation, Bassin et Constance, mesurant chacun 26 pieds 9 pouces de face sur 130 pieds de profondeur.

QUATRE LOTS DE TERRE situés dans le même îlet et ayant les mêmes dimensions. 13 oct

AVIS.

La Banque des Citoyens de la Louisiane, recevra jusqu'à samedi 11 novembre prochain inclusivement, des soumissions cachetées pour la location séparée, et à bail de six mois, du 15 novembre 1848, des établissements ci-après décrits:

1o. La Salle de Bal St-Louis et ses installations, avec la chambre de toilette des dames et une chambre au-dessus, deux bureaux à l'entresol, et l'usage de la Rotonde les soirs de bal.

2o. Trois grands appartements et leurs dépendances au premier étage, encoignure St Louis et Chartres.

3o. Trois grands appartements et leurs dépendances au second étage, encoignure St Louis et Chartres.

4o. Un bureau au rez-de-chaussée, rue St-Louis, à droite de l'escalier de la salle de bal.

Loyer payable mensuellement et bonne caution requise.

Pour plus amples renseignements s'adresser à la banque.

Par ordre de la Direction. M. MUSSON, Caissier.
26 oct—3f par s

HABITATION A VENDRE.

Le soussigné offre à vendre son habitation établie en sucrerie, située sur le Bayou de la Fourche, à 4 1/2 milles de Donaldsonville.

Elle se compose de mille cinquante cinq arpents de superficie, dont six cents nouvellement défrichés. Tous les établissements sont neufs, les fourneaux et canaux en parfait état et en grande quantité, quoique la terre soit très haute et sans un seul endroit qui ne soit pas cultivable. Une quantité de plants a été réservée pour planter deux cent cinquante arpents.

Il y sur l'habitation environ quatre vingts têtes d'esclaves, tous jeunes; mulets, chevaux, bœufs, charrettes en quantité suffisante pour l'exploitation.

Pour les conditions, s'adresser au propriétaire sur l'habitation, ou à Messieurs LAPORTE et SQUIRES, N. Orléans.

F. M. LAFERRIERE LEVESQUE.

COUVERTES A RAIES, venant d'arriver par le navire Peter Marcy, de Boston: 4 balles couvertures à raies 3 1/2 et 1 3/4, 2 do do qualité supérieure, 10 do do Middlesex unie, 90 balles coton pour nègres.
A vendre par McDOWELL & PECK, 25 Gravier.

COGNAC—[illegible] MARTIAL PEYRET & Co., 37, rue St-Louis.

Prospectus du Pictorial Advertiser de la Nouvelle-Orléans.

La population croissante de notre ville et l'agrandissement de son commerce avec l'intérieur, nous a donné l'idée d'établir un livre d'annonce qui, étendant les moyens de publicité, deviendra très utile au commerce. En conséquence nous avons l'intention de publier un ouvrage sous le titre de Pictorial Advertiser, destiné aux avis et annonces, et imprimé avec tout le luxe et [illegible] possible.

Ce livre sera richement relié; les avis seront imprimés sur du papier de différente couleur, avec de l'encre de différente couleur.

La page du titre sera ornée d'une vue de la Nouvelle-Orléans, et il y aura en outre une carte de la ville avec le nom de toutes les rues et des places publiques, destinée à servir de guide aux étrangers qui visitent la Nouvelle-Orléans.

Les bases du Pictorial Advertiser sont celles-ci:

Chaque abonné payera suivant la dimension de son avis et l'ouvrage sera distribué gratis. Un exemplaire sera déposé dans tous les lieux publics, hotels, &c, et à bord des steamboats, ou navires faisant les voyages réguliers de ce port. Il sera également envoyé dans toutes les principales villes sur le fleuve, ainsi que dans les Etats voisins. Sa distribution en un mot sera jusqu'à un certain point guidée par la volonté des personnes qui le patronisent.

Ce livre offrira un moyen de publicité très avantageux; sa belle apparence excitera la curiosité de tout le monde, et les avis qui sous toute autre forme passeraient inaperçus, seront dans cet ouvrage minutieusement examinés.

Des entreprises de ce genre ont eu un grand succès dans les villes du Nord, espérons que la nôtre réussira également bien ici, ou les transactions commerciales s'étendent sur un champ plus vaste. Les milliers de voyageurs qui arrivent tous les jours en notre ville, désirent souvent faire une étude particulière des lieux qu'ils vont visiter: cet avantage leur sera offert par notre livre qui se trouvera à bord de tous les steamboats et qui, tombant sous leur main, en leur donnant le moyen d'occuper une heure de loisir, leur indiquera les lieux ou ils pourront traiter de leurs affaires. Comme on le voit, une circulation aussi immense sera d'un très grand avantage aux personnes qui désirent donner de la publicité à leur industrie. La beauté du volume attirera l'attention de tout le monde, et une fois l'ouvrage commencé, la diversité des caractères et des couleurs engagera le curieux à poursuivre son investigation, et ce manuel sera répandu dans les hôtels, pensions et lieux publics de la ville et des villes voisines, son influence sera considérable. Cet ouvrage une fois terminé contiendra 300 pages et sera tiré à *Deux mille cinq cents exemplaires*.

Conditions—$10 la page: $13 la demi page; $7 le quart de page, et $5 pour un espace moins grand. Les avis occupant plus d'une page paieront $60 la première et $15 chaque page suivante. Les personnes qui désirent avoir leurs avis dans les deux langues, pourront employer les pages en regard. Les annonces gravées sur cuivre et celles qui devront se déployer, seront insérées à des conditions particulières.

Les personnes qui désireront des copies extra pourront se les procurer à $1 la copie, pourvu que l'ordre en soit donné avant que l'ouvrage soit commencé.

Le paiement ne sera réclamé que lorsque l'ouvrage sera terminé et une copie remise au souscripteur. On voit par ce fait que les éditeurs font seuls les avances de l'entreprise sans que les souscripteurs courent les risques de perdre par accident, non réussite ou toute autre cause.

Une personne autorisée à traiter en notre nom se présentera chez les marchands, négociants, manufacturiers, &c pour prendre leurs avis ou, si on le préfère, on peut s'adresser directement à notre bureau. Les personnes qui ont l'intention de patroniser cette entreprise sont invitées à envoyer leurs avis le plus tôt possible.

COOK, YOUNG & Co,
Price Current office,
1er nov—1 m Encoignure Camp & Gravier.

Vice-Consulat Mexicain.

Le bureau du vice-consul mexicain, a été transféré à l'encoignure de la rue Douane et Exchange Place, maison Duncan, Bureau, No. 11. 1 nov—12

Trouvé.

Dans la nuit de samedi dernier, à l'encoignure des rues Douane et Remparts, il a été trouvé une grande dame-jeanne que l'on suppose contenir du vitriol ou tout autre liquide. Le propriétaire peut rentrer en possession, en la réclamant au café de Salvador Pratts. Nulle marque n'est visible.
SALVADOR PRATTS,
1 nov Encoignure Douane et Remparts.

A partir de ce jour, les soussignés conduiront leurs affaires de courtage, sous la raison d'ABAT & GENERES.
Nlle-Orléans, 1er novembre 1848.
L. ABAT,
1nov—1m L. F. GENERES.

Quincaillerie: Quincaillerie!

Vente au prix coûtant pour clore une Société, au No 48, rue de Chartres.

Les soussignés offrent à vendre leur stock de Quincaillerie, soit en gros ou en détail, au PRIX COUTANT. Les Marchands de la campagne, les Habitants et autres personnes feront bien de venir visiter notre Magasin, car nous sommes disposés à vendre nos marchandises au dessous du prix auquel on pourrait les importer.
1nov E. WEYSHAM & Bro.

COGNAC EN DAMEJEANNES.—Le soussigné tient constamment en main un assortiment de vieux cognac en damejeannes de 1 à 5 gallons.
1nov—2f F. JORDY, No. 10, rue Conti.

VINS ROUGES & BLANCS, [illegible]—Le soussigné a constamment en main un assortiment de vins rouges et blancs en bouteilles, en son magasin, sous sa surveillance, et qu'il garantit purs. Les ordres soit pour la campagne ou pour la ville seront exécutés immédiatement.
1nov—10f F. JORDY, No. 10, rue Conti.

COGNAC—Quelques quarts de pipes et barils vieux cognac, de la marque Pinet, Castillon & Co, ayant droit au drawback. F. JORDY.
1nov—10f 10, Conti.

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES
Dirigée par Mme GRANET.

Ce pensionnat, un des plus anciens de la Nouvelle-Orléans, est toujours situé rue Dauphine, entre Royale et Bourbon.

Il reçoit des pensionnaires, des demi pensionnaires et des externes.

Les cours dans les diverses branches de l'enseignement y sont également poursuivis en anglais et en français, et toutes les classes sont en plein exercice. 31oct—3m

CHEVAUX.

30 CHEVAUX venant d'arriver, se composant de chevaux de dray, de tir et de selle, et quelques poneys qui seront vendus à bon marché.
S'adresser à OLIVER DU BOIS,
31oct—3 Tattersalls Stables, rue St Charles.

CHAUX—1000 barils chaux de Thomaston, en déchargement et à vendre par JOHN HAYMAN & Co.
26, Poydras, et 11, Magasins rouges 3e Municipalité. 31oct

25 Boucauts craie à plâtre de Philadelphie, en déchargement du navire York, à vendre par JOHN HAYMAN & Co.
26, rue Poydras, et 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité. 31 oct

PLATRE—150 barils plâtre calciné, en déchargement et à vendre par JOHN HAYMAN & Co,
26, rue Poydras, et, 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité. 31oct

CAFE de Java—160 sacs, à vendre par J. WETANTON & Co.

Docteur J. Baron Clemente.

CABINET—Rue de la Levée, près l'encoignure de la rue Jackson, à côté de la pharmacie de M. Brabien. 21 juin—6m

Pensionnat de M. Harris.

M. HARRIS, A. M. T. E. Dublin, ayant loué à bail pour l'espace de 7 années, et fait soigneusement réparer le local autrefois occupé par la pension de Mme Desrayaux, situé encoignure Remparts et Bienville, ouvrira son académie, pensionnat et externat le 1er novembre prochain. M. H. fera le soir des cours de mathématique aux élèves des hautes classes. Le pensionnat sera ouvert toute l'année. 3 oct

VITRES—En débarquement et en magasin, verres à vitres de 9 sur 12 à 24 sur 30, acheté à l'encan à très bas prix, par NATHAN JARVIS & CO,
19oct enc. Commune et Magasins

HUILE DE LIN—15 barils huile de Worcester, qualité supérieure, à vendre par NATHAN JARVIS & Co,
19oct Enc. Magasins et Commune

THEREBENTINE—10 barils, à vendre par NATHAN JARVIS & CO,
19oct Enc. Magasins et Commune

HUILE PALMA CHRISTI—16 barils No. 1, en magasin et à vendre par NATHAN JARVIS & CO,
19oct enc. Magasins et Commune

CIGARES DE LA HAVANE—Un grand assortiment des marques les plus célèbres de la Havana, Nueva Empresa, Monte-Christo, Bifidos, Dama Blanca, Jenny Lynd, Solitaria, Sevillana, Président Polk et autres, à vendre à bas prix pour du comptant, ou de bons billets, par LABORDE & XIQUES,
19oct 31, Commune.

CONFITURES—Gelée de Gouyave en petites boîtes, fruits assortis en jarre et marmelade de Gouyave, article supérieur, à vendre par LABORDE & XIQUES,
19oct 31, rue Commune

A VENDRE—Un lot de 20 balles tabac nouveau de Vuelta de Abajo, pour capes et tripes, à vendre par LABORDE & XIQUES,
19oct 31, rue Commune.

Changement de Domicile.

DUBOIS & FINN ont transporté leur magasin au No 79, rue de Chartres, au premier, près du bureau de l'Abeille. 6 oct

MIEL BLANC de la Havane, en barillets, à vendre par LABORDE & XIQUES,
21oct 31, rue Commune.

QUARTIER GENERAL.
Legion de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 25 octobre 1848.
Ordres Généraux, No 18.

CONFORMEMENT à la loi, la Légion de la Louisiane prendra les armes et se réunira le dimanche 26 novembre prochain, à 9 heures précises du matin, en grande tenue, sur la Place d'Armes, pour une revue d'inspection.

Les Officiers commandant les compagnies remettront à l'inspecteur de brigade, le major Chatry, un contrôle exact des hommes présents sous les armes à la dite inspection.

La compagnie des Mousquetaires du Mont Vernon, lieutenant commandant Ferrari, se rendra sur la Place d'Armes pour former la grille et en garder les portes.

La Légion devant passer une partie de la journée pour manœuvres et évolutions de ligne dans la plaine de Clarke, sur le chemin du Bayou, chaque homme se pourvoira en conséquence.

Le colonel Justin Durel, commandant le régiment d'infanterie, le lieutenant-colonel J. B. Vigné, commandant la cavalerie, et le major Louis Gally, commandant le bataillon d'artillerie, sont chargés respectivement, en ce qui les concerne, de l'exécution du présent ordre.
D. AUGUSTIN,
Brigadier-Général.

Par ordre,
J. L. LAMOTHE, Aide-de-camp.

DETENU à la paroisse St-Jean Baptiste, un nègre créole, âgé d'environ 25 ans, nommé WILLIAM, disant appartenir à M. Ro[illegible], en-dessous de la Nlle Orléans. Le propriétaire voudra bien le retirer en se conformant à la loi.
12 oct A. LUMINAIS, Shérif.

AVIS.

DETENU à la paroisse St-Jean Baptiste, un nègre nommé JAMES, se disant appartenir à M. McDaniel, briquetier, demeurant au faubourg Lafayette. Aussi un nègre nommé LEWIS, se disant appartenir à M Joseph H Lion, couvreur d'ardoise à la Nlle Orléans.

Les propriétaires de ces esclaves sont priés de les retirer en se conformant à la loi.
Paroisse St-Jean-Baptiste, 27 sept 1848.
ANT. LUMINAIS.

ASSEMBLEES.

Les Fillmore Rangers s'assembleront à leur club No. 93, rue St-Charles, mercredi prochain, le premier novembre, à 8 1/2 heures du matin, pour se rendre en procession à la Paroisse St Bernard.

VICTOR SERE,
JAMES BRANDT,
LEWIS HORN,
Secrétaires.

Attention!!

FILLMORE RANGERS DE LA PREMIERE MUNICIPALITE.

Vous êtes prévenus qu'il y aura une grande procession illuminée qui aura lieu samedi prochain 4 du courant. Vous êtes invités à vous réunir encoignure Vieille-Levée et St-Louis à 6 heures et demie du soir pour nous rallier à nos frères de la seconde et nous mettre ensuite à la disposition du grand marshall du jour.

Ralliez-vous Républicains: ara et pana reproches.—Ralliez-vous sous notre Bannière, vous tous: créoles, citoyens d'origine française et vous aussi citoyens naturalisés de quelque nation que vous soyez, amis de l'ordre et de la tranquillité publique, unissez-vous à nous et qu'avec le mot d'ordre aujourd'hui comme toujours

LIBERTÉ ET AMITIÉ,

votre présence dans nos rangs soit une protestation contre la *philanthropie de Cass* et *contre Butler le diffamateur des Créoles et des Français.*

La musique des Jagers nous précédera dans la procession.

ROUGH AND READY.

Los Españoles Republicanos en favor de Taylor y Fillmore,

Se reunirán el jueves 2 del corriente, á las 6 en punto de la tarde, en la sala de Washington, para marchar á el Gran Meeting en el Circo de Tivoli, y al mismo tiempo para aceptar la Bandera que les ofrecen sus amigos.

Nota.—Se previene á los miembros del referido Club, que el Sábado 4 del que rige, en la Gran Procesion de los amigos de TAYLOR y FILLMORE, y para el efecto tanto los de á pie como los de á caballo, se reuniran á las 6 en punto de la tarde, en la calle de Bon-Felipe al frente de la menesteda sala de Washington.

De orden del Presidente
Pedro DE FUENTES, Secretario.

ON demande pension dans une famille Créole ou Espagnole
S'adresser à H
31oct—6f Boite G. bureau de Poste.

A LOUER.

UN grand magasin et plusieurs appartements, avec jardin, cuisine et décharges, rue [illegible], No. 65. 31oct

ON demande à louer deux NEGRES de 20 à 25 ans, pour travailler dans un atelier de cette ville. S'adresser au bureau de l'Abeille. 31oct

F. FYRER.

MME FYRER a l'honneur de prévenir les Dames, qu'elle ouvrira jeudi, 2 novembre, un assortiment de MARCHANDISES D'AUTOMNE, telles que Capottes et Chapeaux pour Dames et Enfants, Cachemires unis, imprimés et écharpes, Mousselines de laine, do, petit douvin pour enfant, Foulards pour robes, do de l'Inde imprimés pour robes, mantelets glacés et unis, lingerie fine, &c. 31oct

A LOUER A BAIL.

UNE MAISON double à trois étages, située dans le Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti, ayant:

Au rez de chaussée deux magasins;

Au premier étage, deux chambres à coucher avec cabinets, chambre à bain, et deux bureaux;

Au second étage, deux chambres à coucher avec cabinets, salon et salle à manger avec office;

Vaste grenier, chambres de domestiques, cuisine, &c. &c.

Le tout en bon état et pouvant être livré immédiatement.

On louerait séparément les magasins du rez de chaussée à part, et les étages supérieurs à $1,200.

S'adresser sur les lieux ou à M. MUSSON,
31oct Banque des Citoyens.

REÇU par navire Jacques Lafitte, du Havre, et en vente chez VICTOR HEBERT, libraire et marchand de papier peint, 149 rue de Chartres—

Les médicaments suivants de F. V. Raspail, préparés par Collas, pharmacien de M. Raspail à Paris:

Eau sédative, première qualité,
Pommade camphrée do,
Poudre d'aloès, alcohol camphré, vinaigre do,
Poudre de camphre, granaux de camphre,
Cigarettes de camphre, huile camphrée, etc.,
Et en général tous les médicaments préparés selon la formule de M. Raspail.

Aussi quelques boites contenant la pharmacie complète de Raspail. 31 oct

NOUVEAUTES LITTERAIRES.
Librairie de VICTOR HEBERT,
149, rue de Chartres.

REÇU par le navire Jacques Lafitte, du Havre:

Chants et chansons populaires de la France	3 vol.
Dumas, Louis XIV et son siècle,	2 vols.
Timon (Cormenin), le livre des orateurs,	1 vol.
Instructions pour le peuple,	1 vol.
Livre des familles,	2 vol.
Monnier et Magasin Histoire d'Angleterre	2 vol.
Buretta, Histoire de France,	2 vol.
Bon Jardinier pour 1848, avec planches,	1 vol.
Tuets, Education maternelle,	1 vol.
Biographie universelle,	1 vol.

REVUE PITTORESQUE.

3ME ANNÉE de la Revue Pittoresque—Romans, contes, histoires, voyages, etc., par MM. Dumas, Méry, Janin, Balzac, Karr, Gozlan, T. Gauthier, Houssaye, G. de Nerval et A. Esquiros.

Illustrations des premiers artistes.

Prix de la souscription, $5, payables d'avance. On ne souscrit pas pour moins d'une année.
31 oct VICTOR HEBERT, libraire, 149 rue de Chartres.

Soirées nouvelles et à la dernière mode.

C. M. SIMPSON, 24, rue Chartres, vient de recevoir un grand assortiment de soieries, savoir:

Poults de soie changeante et glacée.
Soie caméléon.
Tartan et soieries écossaises un grand assortiment
Soie noire de différentes qualités.
Soie noire très large pour mantelets.
Satin noir qualité supérieure.
Soie Florence pour doublure.
Trois caisses de barèges des dessins les plus nouv.
Mantelets et visites reçus récemment de Paris.
200 mantelets et visites à la dernière mode, qui seront vendus à très bas prix.
Marchandises pour l'usage de maison.
Couvertures de laine de différentes largeurs.
Couvertures pour plantation, différentes qualités.
Flanelles Anglaises, Françaises et Américaines.
Cotons et toiles à draps.
Nappes différentes largeurs et serviettes.
Courtepointes de Marseille.
Mousselines à rideaux et rideaux brodés.
Cotons de différentes qualités et largeurs, &c. &c., qui seront vendus à très bas prix chez
C. M. SIMPSON,
31 oct 24, rue Chartres.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—145 caisses en déchargement des navires T. B. Wales et York, à vendre par G. W. DUNBAR,
31 oct. 70, rue de la Douane.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—25 caisses en déchargement du nav. rue London et J. B. Wales, à vendre par R. G. HOBBS,
31oct 18, rue de la Douane.

VIN DE BOURGOGNE—150 caisses vin Bourgogne, différentes marques, à vendre par
31oct—10f AUG. MOLIER, St-Louis.

LIQUEURS, curaçao, &c—73 caisses marasquin et curaçao, 120 caisses liqueurs assorties, 15 caisses prunes à l'eau de vie, 10 idem poires do, 15 idem pêches, à vendre par AUG. MOLIER,
31 oct No 30, rue St-Louis.

VIN BLANC—125 caisses vin blanc haut Sauterne et haut Barsac, en demi bouteilles, à vendre par AUG. MOLIER,
31 oct rue St Louis, No 30.

CERISES à l'eau de vie—45 caisses à vendre par AUG. MOLIER,
31 oct rue St Louis, No 30.

SARDINES A L'HUILE de la nouvelle pêche.—En débarquement du navire Jacques Lafitte, venant du Havre, 3,000 boîtes et demi boîtes sardines de la marque bien connue E. Guilbaut, et à vendre par AUG. MOLIER,
31 oct—10 f 30, St Louis.

VINS EN CAISSES—400 caisses vin rouge des marques St-Julien, St-Estèphe, Pauillac, St-Emilion, à vendre par AUG. MOLIER,
31 oct—10f 30, rue St-Louis.

VIN CHAMPAGNE—350 paniers vin de Champagne, de la marque A. Pavillier, en bouteilles et demi bouteilles, à vendre par
31 oct—10f AUG. MOLIER, 30, rue St-Louis

ANISETTE—4 caisses anisette, de 25 paniers chaque, marque Champion; 4 caisses anisette, de 25 paniers chaque, marque Giraud, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
31 oct—10f No 30, rue St Louis

ABSINTHE—100 caisses absinthe de la marque Sauvajot, Bruneton & Co, ayant droit au drawback, à vendre par AUG. MOLIER,
31 oct—10f No 30, rue St-Louis

VIN ROUGE EN BARRIQUES—30 barriques vin rouge, marques Haut Brion et Haut Talence; 75 demi barriques vin rouge, marqué Haut Brion et Haut Talence, à vendre par AUG. MOLIER,
31 oct—10f 30, rue St-Louis.

EN débarquement du navire français Jacques Laffitte, le soussigné offre à vendre: 100 caisses absinthe, marque Yernin Lecoultre, 5 barils do, 50 caisses fromage de Hollande véritable.
D. LANATA,
26oct 9 & 10, Jefferson.

SANGSUES.

30000 sangsues Hongroises, arrivées à bord du navire l'Amérique, venant de Bordeaux; le seul entrepôt général qui se trouve pourvu de cette qualité dans ce moment. Rue de l'Esplanade No 36, et Chancelier, No 2, aux prix les plus modérés.

La même entreprise a constamment à son dépôt, 95,000 sangsues Espagnoles qu'il vend toujours pour Messieurs les pharmaciens à $30 le cent.
31 oct J. F. BOUSSIBAN.

REÇU par le brick Tres de Mayo: 2 caisses SANGSUES HONGROISES, les plus fraîches, à vendre au grand dépôt de Cancer, No. 62.

96,600 HONGROISES ET ESPAGNOLES, 1er choix, au grand dépôt général, rue du Cancer, No. 46, entre Condé et Vieille Levée.

[illegible], mousseline de laine et coton blanc et [illegible] brunes, diverses qualités, [illegible]

ASSOCIATION CATHOLIQUE DES ORPHELINS ESPAGNOLS.

Le public est prévenu qu'une quête sera faite aux portes de la 2me partie du cimetière No 2, mercredi 1er novembre, jour de la Toussaint, au profit de l'Association. 30 oct—3f

Siendo el día 1ro de noviembre el señalado por la piedad cristiana para asistir la conmemoración de los difuntos, los individuos que componen la cuestión del Panteon de la Compañía de Voluntarios Catalanes de la Luisiana, tributan á contribuir con su sufragio al alivio de la humanidad doliente, para cuyo fin se hará en el Cementerio Catolico No. 1, en donde se halla el citado Panteon, una mesa para recoger las limosnas destinadas á los huérfanos católicos de esta ciudad.
27oct F. LLORENTE, Presidente.

EN débarquement du navire Jacques Lafitte, du Havre:

2 caisses bas gris, pour femmes,
1 do do rouges pour enfants,
3 caisses indiennes Gros Oiller, Roman & Co.,
2 do mousseline laine et cachemir d'Ecosse,
2 caisses bretelles ordinaires et lacets,
10 do fusils doubles, qualité supérieure,
2 caisses gants chamois.
A vendre par H. DE GOER & BIFFLARD,
31 oct 31, Magasins.

EAU DE COLOGNE Jean Marie Farina:—2 caisses eau de Cologne, qualité extra, à vendre par H. DE GOER & BIFFLARD,
31 oct 31, Magasins.

VEAUX CIRES—2 caisses veaux cirés, en débarquement du Jacques Lafitte, à vendre par H. DE GOER & BIFFLARD,
31 oct 31, Magasins.

SEL—3,000 boisseaux sel des îles Turques, qualité supérieure, en débarquement du brick Ameliton, à vendre par C. J. WHEELER,
31 oct 5, Bank Place

SACS EN PITRE—600 balles et 300 paquets, arrivés et à vendre par C. J. WHEELER,
31 oct 5, Bank Place.

PORC—100 barils mess porc, à vendre par C. J. WHEELER,
31 oct 5, Bank Place.

CAFE—60 barils café de la Jamaique, valant celui de la Havane, à vendre par C. J. WHEELER,
31oct 5, Bank Place

SEL—Un chargement de sel fin et commun, de Liverpool, à arriver, et 300 sacs sel commun, en débarquement et à vendre par C. J. WHEELER,
31oct 5, Bank Place

SACS EN PITRE—10,000 sacs à blé, de seconde main, à vendre par C. J. WHEELER,
31 oct 5, Bank Place.

MELASSE—130 barils mélasse, à vendre par C. J. WHEELER,
31oct 5, Bank Place

SACS EN TOILE—12,000 sacs à blé, en toile, qualité supérieure, à vendre par C. J. WHEELER,
31oct 5, Bank Place

MAQUEREAUX—130 barils, No. 3, à vendre par C. J. WHEELER,
31oct 5, Bank Place

AVOINE—130 sacs avoine de l'Ohio, à vendre par C. J. WHEELER,
31oct 5, Bank Place

Instruments de Chirurgie, &c.

Le soussigné vient de recevoir de Liverpool des lancettes véritables d'Evans, différents numéros. Il a reçu également du Nord un assortiment complet d'instruments de chirurgie provenant des meilleurs fabricants.

Bandages américains, français et anglais.
Seringues de toute espèce avec ou sans boite.
Cornets et récipients en verre.
R. BONNABEL,
30 oct 27, rue Tchoupitoulas.

Aux Cordonniers.

EN débarquement du navire Jacques Lafitte, du Havre, et à vendre par les soussignés:
1 caisse [illegible] vernis glacés
1 do do [illegible] de Nyr & Co.
MARTIAL PEYRET & CO.,
30 oct 37, rue St-Louis.

AU GRAND BAZAR.
Lambert frères,

Encoignure Canal et Française, 2me Municipalité, et encoignure Carondelet, vis-à-vis la place Washington,—et Poydras, 3me Municipalité.

Le public est honorablement invité à venir examiner les articles suivants:

Coton blanc, de 4 à 10 c.
Coton écru do
Indiennes do
Mousseline laine de 15 et au-dessus.
Alpacas, mérinos, mousseline de laine unie, noire et couleur.
Un très bel assortiment de soierie unie, rayée et à fleurs.
Etoffes à meubles à très bas prix.
Un bel assortiment de toiles d'Irlande, nappes, serviettes et toiles de Paris.
Cotonnades assorties de 10 c. et au dessus.
Flanelles assorties pure laine.
Un grand assortiment pour tailleurs, de casimir, drap, satinette et tweeds.
Couvertes laine et coton de 4 et au-dessus.
Mouchoirs blanchis unis, rayés, carreaux en soie.
Mouchoirs fil blancs et brodés, grand assortiment.
Mouchoirs de tête en soie, en fil, [illegible].
Un bel assortiment de foulards et cravates de soie.
Dentelles, fil et coton très grande variété.
Dentelles [illegible].
Franges et passementerie assorties.
Rubans, velours, gants, fleurs et parfumerie assortis.
Bas de soie [illegible].
Bas et demi bas à tous prix.
Un grand assortiment de châles.

Enfin un assortiment général de marchandises sèches qui seront vendues à bas prix pour du comptant. Vous êtes donc invités à venir les examiner avant d'aller ailleurs. 30 oct—2m

Mme ANGELINA,

BIEN connue parmi le beau monde de la Nlle Orléans, a l'honneur d'annoncer au public qu'elle a ouvert son ACADÉMIE DE DANSE, au No 216, rue Royale, entre Orleans et Ste-Anne, où toutes les plus fashionables danses, la Polka, Mazurka, Polka Mazurka, Redowa, Valse Redowa, Valse Mazurka, Valse à 2 et 3 temps, &c, la gracieuse valse à 3 temps, et un vogue dans les premiers cercles de Paris, [illegible] seront enseignées en très peu de leçons.
30 oct—2m

MAGASIN DE CHAUDRONNERIE,
DUCHET & LANGLADE,
Rue St-Louis, No 14,

FABRIQUENT toutes sortes de chaudières, appareils distillatoires et pompes.

Ils ont constamment en magasin un assortiment complet de batteries de cuisine, en cuivre et fer battu, ustensils pour confiseurs et pharmaciens; très que balances, poids, et toutes autres dimensions. Le tout à un prix modéré.

Tous les ordres seront promptement exécutés.
30 oct—1 an

J. J. ALBERT.
No. 37, Rue de Chartres.

VIENT de recevoir par les navires Windsor Castle et Jacques Laffitte, du Havre, un grand assortiment de CHAPEAUX FRANÇAIS de dernier goût. Il offre à vendre, à des prix très modérés, en gros et en détail, les articles suivants:

Chapeaux soie noirs et en velours, pour hommes.
do do Pluie.
do do autre garniture, ailes de
do castor noir.
do castor " do
do soie pour enfants.
do do de enfants.
do assortis en feutre pour cadets.
do do do do enfants.
Bonnets pour filettes, 1er âge.
Chapeaux amazones en feutre pour dame.
Casquettes en velours do do
do drap pour homme.
do de et velours pour cadets et enfants.

AUSSI:

Un grand assortiment de bonnets grecs en velours, brodés soie, or et argent, &c, &c. 30oct—7f

Madame PERRET, rue Bourbon, No 80, prévient les Dames de son retour de France. Elle est prête à recevoir les commandes que l'on pourrait lui adresser, telles que robes, manteaux, mantelets, habillements d'enfants, &c.
N B—On demande des ouvrières. 30 oct—8

AVIS.—Le soussigné étant sur le point de s'absenter de l'Etat, invite les personnes qui ont des réclamations contre lui à les présenter le plus tôt possible à son magasin, No 165, rue Tchoupitoulas. JOHN BREENNA.
30 sept—9m

Bureau de la Presse à Coton de la Levée.

L'ASSEMBLEE annuelle des actionnaires de cette compagnie aura lieu lundi 6 novembre prochain, de 10 heures à 2 heures.
16 oct—16 F. J. FORSTALL, Secrétaire

CIGARES, SUCRE, TABAC.
170 milliers cigares de la Havane, différentes marques.
50 caisses sucre blanc.
30 do do jaune.
6 balles tabac de la Havane.
En débarquement du brick Adams Gray, et à vendre par COSTA & Co,
26 oct—10 No. 5 Front Levée

DEUX ANES de race d'Italie, âgés de deux ans et demi, arrivés par le brick [illegible], et à vendre par DOMINIQUE LANATA,
No. 9 rue Jefferson

ESSENCES—Un assortiment complet d'essences de Bergamote, 1 do de Portugal, 1 do de citron, à vendre par DOMINIQUE LANATA,
26 oct No. 9 rue Jefferson.

EN débarquement du brick Sénorita, venant de Gênes, et à vendre par le soussigné:
1,000 paniers huile d'olive marque Fagnini, 24 demi bouteilles [illegible]
[illegible]
D. LANATA, 9 rue Jefferson.

MARCHANDISES FRANÇAISES d'importation directe.—Reçu par le navire Windsor Castle, du Havre,

6 caisses draps [illegible] noirs, de Sedan, qualités assorties:
[illegible]
A vendre par FRED. BONNE, 65, Conti, en face de la Banque de la Louisiane.

VIN DE CHAMPAGNE.—Reçu par le navire Windsor Castle: 30 paniers, qualité supérieure, à vendre par FRED. BONNE,
65, Conti, en face de la Banque de la Louisiane.
Seul dépositaire des vins de M. de Baillet, Batard de Reims.

N. B. Je recevrai tous les mois régulièrement un nouvel envoi de cette maison.

[illegible]

SALLE DE BAL DU GLOBE
Encoignure St-Claude et St Pierre, près du Vieux Bassin.

Le propriétaire informe respectueusement ses amis et le public, que ce magnifique établissement ayant été réparé avec le plus grand soin, et tout le goût possible, sera ouvert pendant l'hiver, à partir de samedi, 28 courant, jour où aura lieu un GRAND BAL PARE ET MASQUE. A dater de cette époque les bals seront régulièrement ouverts tous les Lundis, Mercredis, Jeudis et Samedis.

L'orchestre sera composé des meilleurs artistes de la ville, et rien ne sera négligé pour rendre les réunions les plus agréables possible. La police y sera active, et l'ordre le plus sévère sera requis.
SALVADOR VIOSCA, Propriétaire.
GEO. B. STEPHENS, Directeur.

N.B.—On trouvera réunis à cet établissement un café contenant les liqueurs et vins de premier choix, ainsi qu'un restaurant pourvu des friandises les plus recherchées. 25 oct

A LA PARISIENNE.
Salon pour Dames et Messieurs
où l'on trouvera constamment du Chocolat, Café, Thé, Glaces, &c, à la mode Parisienne,
No 236, Rue Royale.

LES Propriétaires informent respectueusement le Public qu'ils n'ont rien négligé pour rendre ce Salon digne des visites des Dames et des Messieurs. Ils demandent cordialement les personnes qui ont bien voulu recommander leur Etablissement.

Le Salon est ouvert tous les jours jusqu'à 11 heures du soir.
27oct—6f GISERGE & JUBES.

Ouverture d'un NOUVEAU MAGASIN.
No 30, rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

E. VALMONT & CO. ouvriront lundi prochain, 30 octobre, leur MAGASIN, No. 30, rue du Canal. Leur assortiment, entièrement nouveau et provenant des derniers arrivages de France et d'Angleterre, se compose de soieries unies, noires et en couleurs, pour robes, cachemires unis, imprimés et à raies satinées, mousselines de laine unies, imprimées et satinées, broderies, dentelles, passementeries et franges, châles et cravates en soie, cachemire et en mérinos, etc., draps en laine, laine et coton et tout coton, etc., etc., et aussi un complet assortiment de marchandises du pays telles que cotons blancs et écrus, cotonnades, indiennes, et tous les articles à l'usage des familles.
E. VALMONT & CO.,
27 oct—6f No 30, rue du Canal.

FABRIQUE DE CHAPEAUX FRANÇAIS,
EN GROS ET EN DÉTAIL.
J. BENAZECH,
Inventeur d'un nouveau chapeau imperméable, rue Toulouse, 27.

OFFRE au public des chapeaux de toutes qualités, richement garnis et au dernier goût.

Il confectionne en 6 heures toute qualité de chapeau sur mesure, n'importe quel que soit le goût de l'acheteur.

Les prix pour les personnes qui désireront prendre un abonnement, seront selon les qualités.

La vente en gros est d'un grand avantage à MM. les marchands; ils trouveront dans ledit établissement des chapeaux très bien confectionnés et d'un prix très modéré. Tout marchand qui aura déjà fait achat d'une douzaine de chapeaux, aura la facilité d'assortir les entrées au fur et à mesure qu'il en aura besoin au même prix de la douzaine.

(Nota.) Le nouveau chapeau imperméable peut s'adapter à la place, la transpiration lui y est impénétrable. J. BENAZECH,
26 oct—1an 27, Toulouse.

ON demande à louer DOUZE NEGRES pour travailler jusqu'à la fin de la roulaison, sur une habitation à St-Jacques, s'adresser à AUGUSTIN & THIBAUT,
31oct No. 10, rue Conti.

Nègres—Nègres.

VENANT d'arriver et à vendre au No. 7, rue Moreau, 3me municipalité, un grand assortiment de beaux nègres de la Virginie, se composant de nègres de champ, domestiques de maison, et ouvriers. Le soussigné recevra des réclamations régulièrement pendant la saison.
WM. F. TALBOTT.
26 oct—1 ar 40

MOUSSELINE IMPRIMEE—20 balles par 40 pièces chaque; mousseline imprimée largeur 36 pouces par 24 verges, assorties pour le marché du pays, [illegible] de drawback, à vendre par J. LEVOIS,
30oct 47, Chartres, au 1er.

LE soussigné offre à vendre à bas prix, les articles suivants:

40 quarts Madère.
20 do madère ordinaire.
10 barils do do
5 pipes do do
[illegible] do Madère, Dunne.
5 do do sup. Pinet Castillon
10 barils do do do
150 quarts Porto doux.
30 do Madère; 10 quarts Sherry.
30 do do supérieur.
100 barriques vin rouge de Bordeaux, vieux pour famille.
20 do vin supérieur Beychevelle et Mouton.
30 paniers do do.
20 do Vieux Madère; 20 do absynthe.
20 paniers bouteilles.
20 do huile de 24 onces.
Anisette, liqueurs, bouchons, &c.
P. LONGIS,
31oct 118, rue Royale

MARCHANDISES SÈCHES.

LE soussigné a reçu par les derniers arrivages du Havre, New York, Philadelphie et Boston, un grand assortiment de marchandises différentes pour la saison, et parmi lesquelles se trouvent les articles suivants:

Indiennes françaises en couleur et dessins à la mode.
Do de gros bleu deuil et demi deuil.
Do anglaises et américaines en couleur, à pois et grande dessins, dito do do pour deuil et demi deuil, dito mérinos françaises, chamois bleu et rouge, pour mobiliers, dito dito dito à raies satinées et à deuil.
[illegible]
Chemises et cravates pour hommes; dito gros de Naples noir et de fantaisie.
Cols en mousseline, jaconnats et batiste brodés.
[illegible]
Calicots de toutes les couleurs, chemises do do.
Chemises en mousseline de 3, 4, 5 à 7 verges, unis et raisonés.
[illegible]
Couvertures blanches et de couleur.
Tapis de laine pour pianos et pour tables.
Bazins unis et en couleur.
Chemises françaises, à raies et à carreaux, nouveau.
Chemises de soies, unis, satinées et façonnées.
dito anglais et américaines, en couleurs et noirs.
Tartans à carreaux et casimirs légers pour enfants.
Draps français et anglais noir et en couleur, do castor français pour paletots, tricotine et bleu pour tailleurs, gants de peau, noirs, blancs et en couleur, pour hommes, do do dito dito pour femmes, dito dito blancs longs et demi longs, do do soie blancs et noirs pour hommes et femmes, do cachemire et thibet, do do de coton blanc et en couleur et thibet, do d'Ecosse et mitaines de coton avec doigts; do et mitaines filets noirs do do soie et [illegible]
[illegible]

AUX AMATEURS DE LA BONNE CHERE.
RESTAURAT,

Rue de la Bourse, entre celle Chartres et l'Allée de la Bourse.

LE soussigné informe ses amis et le public, que le 1er novembre, il ouvrira rue de la Bourse, le Restaurant du Commerce.

Ses salons sont spacieux, sa cave, sa table bien garnie, reçoit constamment des vins et [illegible] des plus délicats; ses employés au service [illegible] et polis, et, en un mot, rien ne sera négligé pour satisfaire ceux qui voudront un bon repas.

On servira en chambre particulière, les mets aux sociétés qui voudront se réunir.
1nov—3f [illegible]

M. DUFFAU a l'honneur d'informer le public qu'il tient maison d'élève No. 110, rue Bourbon (Faubourg Marigny), où il a en vente des chevaux, poneys et chevaux de selle. Il achète et vend des chevaux à prix modérés. Il achète et vend des chevaux.
Le Sieur DUFFAU continue à garder au No. 141 rue Bourgogne, sa profession de maréchal ferrant.

AIMEZ VOUS LA BONNE [illegible]?

Venez chez [illegible]
31oct—3f

LA SESSION d'hiver [illegible] des demoiselles dirigée par Mme VA[illegible] le 2 octobre, tout [illegible] [illegible] pensionnaires, [illegible] tout à la fois [illegible] chaque, une [illegible] vaste part de la directrice [illegible] à [illegible] des élèves.
Rue des Camp, encoignure Camp et Delord.
25 sept—25f

AVIS par le présent [illegible] No. 608, échu le 11 octobre [illegible] Tourasde, pour [illegible] du [illegible] du Steam Cotton Press Company, a été perdu et que [illegible] en nouveau.

LE DEPOT MARITIME, marine des Etats-Unis, [illegible] au bureau de [illegible] rue du Camp, [illegible] l'espace de terrain [illegible] de DIX ARPENTS [illegible] QUATRE CENTS pieds face au [illegible]
[illegible]
24 oct

CAFE CONTI.
TENU PAR J. [illegible]
No. 26, rue Conti, entre Chartres et Louis.
Salon de Société, [illegible], chocolat, etc., etc.
NOUVELLE-ORLEANS.
30 oct—1m

J. M. [illegible],
AVOCAT ET COMMISSIONNAIRE
Pour la Louisiane, Mobile, [illegible].
5 juin—1an.

[illegible]
Encoignure Douane et Bourbon.
Le bureau du Dr. J. U. LANDREAUX est dans la même maison.
20 sept—1 an

SUPERBES MARBRES D'ITALIE.
FLORVILLE FOY,
Sculpteur, Marbrier et [illegible], Rue des Remparts, [illegible] obituaire.

[illegible] INFORME [illegible] le public, qu'il vient de recevoir par le brick [illegible], capt. Aubin, venant directement de Gênes, une cargaison complète de superbes pièces de MARBRE D'ITALIE de toutes qualités, de diverses épaisseurs et de différentes dimensions, telles que des blocs de toutes longueurs et grosseurs pour l'érection des Monuments; Plaques de diverses grandeurs et largeurs pour toutes espèces de Tombeaux, pour toutes sortes de Meubles, ainsi que pour les guéridons de Boutiques.

Il a aussi reçu de la même chargement, de belles pièces, parfaitement sculptées, de Marbre d'Italie, [illegible] Vases, [illegible] et [illegible] Monuments funéraires, [illegible] quantité de Chemins de bonnes qualités et à [illegible], [illegible] extrêmement [illegible]

Il profite de cette occasion pour remercier le public de [illegible] [illegible] de ses [illegible] confrères [illegible] ainsi que des maisons [illegible] la mode [illegible] avec goût, élégance et solidité.
Sloct—1m

VOLUNTARIOS CATALANES DE LA LUISIANA.

La Compañía [illegible] el [illegible] y unifor[illegible] del presente [illegible] á la [illegible] de Camp y Lafayette, [illegible] á la formación de los compañeros de armas de [illegible] y del [illegible] presente correspondiente á la Compañía.

Se recomienda tambien la asistencia á los 88. honorarios.

De orden del capitan.
CAYETANO PACHECO.
octub. 21. Sarg. 1ro.

Grenadiers Gardes d'Orléans.

ATTENTION.

Séance du jeudi 19 octobre 1848.

RESOLU que les [illegible] de la Compagnie, [illegible] pourront [illegible] chez le Sergent [illegible] Conti, entre Bourbon et [illegible] former à la présente résolution.

Résolu que [illegible] jours (à partir du 20 [illegible]) pour se conformer à la dite résolution, [illegible] comme n'appartenant plus [illegible]
Par ordre du comité.
[illegible]

[illegible]